

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 2006)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CE27

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 14 BIS

A la première phrase, substituer au mot :

« pourrait »,

le mot :

« peut ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.